

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE 2^{ème} trimestre
ÉCOLE CLAUDE NOUGARO ÉLÉMENTAIRE - SAINT LOUP CAMMAS
Mardi 9 mars 2021 en visioconférence

Présents : l'équipe enseignante : Mme Sarrat, directrice ; Mmes Aussaresses, Bensaber, Creste, Ducroux, Kermel, Marcy, Mr Lévy, adjoints ; les représentantes de la mairie : Mme Pénavaire adjointe aux affaires scolaires ; les représentants des parents d'élèves : Mmes Crouzel, Alves de Puga, Fabre-Lacrambe et Saintobert , Mrs Kawski et Serre ;

Excusés : Mme Badorc, IEN de circonscription ; le DDEN : Mr Soulié ; Mr Bergésio (problème de connexion)

Ordre du jour :

- 1) Organisation de l'école : adaptations aux protocoles sanitaires ; évaluations de CP, liaison GS-cycle 2 ; AESH ; carte à points
- 2) Natation : changement organisation
- 3) Projets et sorties
- 4) Sécurité : incendie et PPMS
- 5) Coopérative scolaire et budget mairie
- 6) APE
- 7) Travaux

1) Organisation de l'école :

Adaptations aux protocoles sanitaires : la rentrée directement dans les classes le matin se passe bien. Les enseignants accueillent les élèves dans les classes et ils sont secondés par les animateurs qui aident à l'accueil : installation en classe des élèves inscrits à l'ALAE du matin, distribution de gel aux élèves qui arrivent à 8h50. Pour la cantine, demande a été faite à la mairie que les enfants des classes de CM1-CM2 et CM2 ne mangent plus dans les salles de classe. Depuis le 18 janvier, deux classes (d'un même groupe pour éviter le brassage) mangent dans le hall.

Mme Pénavaire : les lundis et jeudis, les classes de Mmes Marcy et Ducroux mangent dans le hall puis y restent pour leurs activités ; les mardis et vendredis, ce sont les classes de Mmes Kermel et Bensaber qui mangent dans le hall puis y restent pour leurs activités. Tous les jours, les animateurs mettent en place les tables (pliantes) et les chaises pour organiser les repas puis rangent tout pour faire place aux activités. Cela demande donc de l'organisation et du temps.

Tests salivaires : les campagnes de dépistage sont organisées par la DSDEN 31 (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale) et l'ARS (Agence Régionale de Santé) selon un protocole établi (circulaire du 4 mars 2021) :

- 1) La DSDEN 31 et l'ARS désignent les écoles où sont réalisés les tests
- 2) Le directeur envoie aux familles un courrier avec le formulaire d'autorisation de prélèvement
- 3) Les familles renvoient le document si elles autorisent leur enfant à participer au test
- 4) Le directeur transmet au médiateur (personnel éducation nationale chargé des prélèvements) les autorisations parentales
- 5) Le médiateur synthétise les données et les envoie au laboratoire
- 6) Le jour du test, les médiateurs effectuent les prélèvements par classe (les élèves doivent être strictement à jeun depuis 30 min : pas de prise de nourriture ni d'eau)

- 7) Le laboratoire vient chercher les prélèvements
- 8) Les résultats sont envoyés aux familles par mail ou par téléphone 24 h après la campagne de test
- 9) Les personnels désirant être testés le seront sur la base du volontariat

Evaluations CP : les élèves de CP ont passé une deuxième série d'évaluations nationales du 18 au 29 janvier avec moins d'exercices qu'en septembre. Les résultats individuels ont été communiqués aux parents sous la forme d'un tableau de positionnement par rapport aux compétences visées. Des rendez-vous sont proposés aux parents des élèves qui ont été repérés fragiles ou à besoin. Les résultats montrent qu'il n'y a pas vraiment eu d'effet confinement. C'est en résolution de problèmes que les enfants ont eu le plus de difficultés.

Liaison GS/cycle 2 : elle a eu lieu le mardi 2 février et a abouti sur un axe de travail sur la résolution de problèmes, domaine où beaucoup d'enfants sont en difficulté ; il a été convenu un travail en maternelle sur le choix de la bonne opération par manipulation et à l'oral ; la ritualisation de certains types de problèmes. En élémentaire, un travail sur la résolution de problèmes sera planifié au sein du cycle 2.

Carte à points : pour permettre de réguler certains conflits et certaines incivilités, l'école et l'ALAE travaillent en commun sur une carte à points associée à une charte du bien vivre ensemble à l'école. Le principe est le suivant : chaque enfant a 50 points de départ ; en cas de manquement aux règles, des points seront retirés (et les parents devront signer la carte) ; en cas de manquement grave, les parents seront convoqués en présence des directeurs (école et ALAE). La charte sera travaillée avec les enfants en classe et la carte à points leur sera présentée.

Mme Alves de Puga demande si le CME participe à la charte. Mme Pénavaire répond que cette année, à cause de la crise sanitaire et du protocole mis en place, les élections n'ont pas eu lieu et par conséquent, le CME n'a pas été mis en place.

AESH (accompagnant d'élève en situation de handicap) : actuellement, il nous manque deux AESH (1 pour un enfant pour tout le temps scolaire et périscolaire ; 1 pour 3 autres enfants). Un message via le panneau lumineux de la commune et le compte facebook de la communauté de communes a permis de recenser 5 personnes intéressées par un poste d'AESH mais le rectorat nous a informés qu'il n'y avait actuellement aucune campagne de recrutement.

Educonnect : une information va être donnée aux familles concernant la création de comptes Educonnect. Ces comptes permettront aux familles d'avoir accès au livret scolaire (LSU) en ligne et regrouperont les dossiers de tous les enfants de la fratrie (école-collège-lycée).

2) Natation : la piscine de l'Union devrait rouvrir le lundi 22 mars mais actuellement, les piscines sont fermées. Les séances qui devaient débiter le mercredi 24 mars sont donc compromises. Nous nous adapterons au fur et à mesure des nouvelles consignes gouvernementales. La compagnie de bus qui nous véhicule met nos dates en attente jusqu'à nouvel ordre. Néanmoins, un calendrier des parents accompagnateurs sera mis en place pour être prêts en cas de reprise.

3) Projets et sorties

La totalité des sorties et des projets est financée par la coopérative scolaire.

Inscrits au projet d'école et dans le PEDT.

- Mieux vaut en lire : intervention de deux intervenants les lundi 1^{er} et jeudi 4 février dans les classes de CP, CE1, CM1-CM2 et CM2.
- exposition solidaire : cette année, nous renonçons à organiser une exposition solidaire mais nous souhaitons tout de même organiser une collecte pour les Restos du Cœur qui pourrait s'inscrire dans une semaine de la solidarité (avril ou mai avec les maternelles)
- Vélo : un cycle vélo est mis en place entre mai et juin à l'école comme les années précédentes. Une sortie en forêt de Buzet sera envisagée si possible. 17 parents sont agréés vélo pour nous accompagner.
- JMF (Jeunesses musicales de France) : projet de faire venir des artistes dans les classes pour un spectacle musical.
- Sorties « nature et/ou patrimoine » : projet de visiter le château de Bonrepos-Riquet et de participer à un jeu de piste sur la commune avec pique-nique sur place.
- Le spectacle de Noël (marionnettes à fil) a eu lieu le mardi 9 décembre pour les CP et les CE1 avec les élèves de la maternelle : Les lutins de Noël. (6,41€ par enfant)

4) Sécurité

L'alerte incendie du deuxième trimestre a eu lieu le jeudi 04/02. Les portes coupe-feu ne fonctionnaient pas mais ont été réparées depuis. Le système est donc tout neuf.

PPMS intrusion-attentat : l'exercice a eu lieu le jeudi 3 décembre en présence de Mme Pénavaire et de deux parents d'élèves élus.

Quelques informations :

- le scénario envisagé était « se barricader »
- l'alerte (sifflet) a été donnée depuis la classe 1
- l'alerte a bien fonctionné en élémentaire où le signal a été relayé par les enseignants d'une classe à l'autre mais il n'a pas été entendu par la maternelle
- les classes ont été fermées par les enseignants avec le passe, les lumières éteintes et les enfants et les adultes de la classe se sont cachés sous les tables ou derrière des meubles.
- Le silence a été respecté sur une courte durée (1 à 2 minutes)

Points à améliorer :

- L'alerte n'est pas efficace car elle n'est pas entendue dans tout le groupe scolaire. Il a été demandé à la mairie de nous doter d'un système d'alerte efficace
- Les portes s'ouvrent sur le couloir, nous ne pouvons donc pas les barricader pour en empêcher l'ouverture
- Les enfants respectent le silence trop peu de temps
- Il est parfois difficile de se cacher efficacement dans les classes

La gendarmerie a organisé une réunion le 19 janvier avec les chefs d'établissements de son secteur d'intervention. Les points soulevés qui font encore défaut à l'école sont les suivants :

- L'alerte doit être entendue par tous au sein du groupe scolaire
- L'alerte doit pouvoir être déclenchée partout dans le groupe scolaire et par tous les adultes
- L'alerte PPMS doit être distincte de l'alerte incendie
- Les portes des classes doivent pouvoir être fermées de l'intérieur par tout le monde (système de verrou)

- En cas de barricade, il faut pouvoir disparaître visuellement. Prévoir éventuellement des rideaux

Mme Pénavaire nous informe que les portes des classes seront équipées de verrous, comme demandé, en fin de semaine ou la semaine prochaine (coût : 700 euros).

Nous prévoyons un nouvel exercice avec le scénario « s'échapper » mais nous resterons dans l'enceinte de l'établissement pour l'exercice. La mairie a par ailleurs sollicité une réunion avec la gendarmerie afin de décider de lieux de rassemblement à l'extérieur de l'école en cas de besoin réel de s'échapper : cette réunion aura lieu le 16 mars. Nous ferons également le point sur la mise en place plus globale du PPMS et notamment la gestion de l'alerte.

5) Coopérative scolaire et budget mairie :

A ce jour, nous avons 4 934,29 € dans la coopérative scolaire.

Au crédit : participation des familles : 2355 euros ; photo : 2065,60 euros (part de l'école sur un total de 3964 euros récoltés)

Dépenses : spectacle de Noël : 500 euros ; chaque classe a acheté des jeux à Noël pour 80 euros par classe ; nous avons acheté des gobelets « durables » pour un montant de 144 euros (200 gobelets).

Nous projetons d'acheter d'autres livres pour la bibliothèque et nous en profitons pour parler des deux jeunes en service civique qui ont bien pris en main la bibliothèque (maternelle et élémentaire) et qui interviennent parfois avec nous dans nos classes pour présenter un exposé ou aider à des activités.

Avec le budget investissement (550 euros), nous avons acheté :

- Une enceinte bluetooth
- Une souris scanner
- Des casques audio enfant
- Un répartiteur multicasque stéréo
- 2 ballons de kinball

6) APE : actions : pas d'intervention

7) Travaux : pas de travaux prévus

La séance est levée à 19h20.

La directrice, Laurence Sarrat :



ECOLE ELEMENTAIRE
Claude Nougaro
2 chemin Tourtoureil
31140 ST LOUP CAMMAS
Tél. : 05 61 09 86 90
Fax : 05 61 09 86 90